

«Le jury central apprend à travailler sur un plus gros volume de matière» Jean-Pierre HEYLEN, La Traversière

25 % Le taux moyen de réussite annuel au jury central.

Le jury central, l'autre filière du diplôme

Préparer le jury central pour obtenir son diplôme de secondaire, ça ne s'improvise pas.

Des écoles spécialisées vous y préparent.

• **Martial DUMONT**

Les deuxièmes sess' sont finies. Pour certains, c'est la cata. D'autres ont 17, 18, 19 ans et viennent encore de doubler leur 5^e par exemple.

Du coup, pour rattraper le temps perdu, plusieurs centaines décideront de passer le jury central (lire par ailleurs).

Mais cela ne s'improvise pas. Le taux d'obtention du CESS (diplôme de fin de secondaire) via le jury central sans se préparer avoisine les 5 % à la première tentative.

Voilà pourquoi certaines écoles privées se sont spécialisées dans la préparation intensive des candidats au jury. Comme la Traversière à Louvain-la-Neuve, par exemple.

«Les cours commencent en septembre et se finissent en juin» explique le directeur de l'école, Jean-Pierre Heylen. «Les élèves suivent un cur-

Une année de

préparation au jury central peut coûter jusqu'à 15 000 euros.

sus de 30 h par semaine, mais c'est de l'intensif. Comme les examens de maths et de Français ont lieu en janvier, la première partie de l'année est essentiellement consacrée à ces matières. Les élèves ont par exemple 8 heures de maths par semaine.

Le profil type d'un élève qui prépare le jury ? Des garçons de 17 ou 18 ans qui ont doublé deux fois leur 5^e année secondaire.

«Les garçons ont souvent une scolarité plus compliquée que les filles» sourit le directeur de la Traversière. «L'avantage de ceux qui suivent les cours pour passer le jury, c'est qu'ils apprennent à travailler sur un volume de travail plus important que dans la filière classique. Ils sont souvent mieux armés pour faire ensuite des études secon-

daires». Certains se découragent aussi: 10 % abandonnent au cours de l'année.

Cela dit, certains choisissent aussi la facilité.

«Les élèves peuvent également passer le jury central professionnel. C'est moins compliqué... et ça donne aussi un diplôme qui permet l'accès aux études supérieures. Mais il ne faut pas se leurrer, ceux qui font cela sont forcément moins bien préparés au supérieur. Et le passage vers l'université s'avère souvent un échec».

À noter que les écoles comme la Traversière préparent également les étudiants n'ayant pas de diplôme de secondaire et qui désirent malgré tout passer le test d'entrée à l'université.

Attention toutefois: la prépa au jury et à l'examen d'entrée n'est pas forcément à la portée de toutes les bourses: il faut en effet compter de 10 000 à 15 000 euros pour un an de cours. ■

L'examen de la dernière chance ?

• Jeremy VVLS

Le jury central renvoie souvent l'image d'un ultime examen de passage pour les éternels *loosers* des épreuves scolaires traditionnelles. En réalité, c'est un petit peu moins simpliste que ça.

1. Qu'est-ce que c'est ?

L'appellation générique «Jury central» regroupe tous les Jurys de l'Enseignement de la Communauté française. Il s'agit aussi bien de jurys pour l'enseignement secondaire (de tous les degrés et de toutes les filières : générale, technique, de transition, professionnelle...) que pour l'enseignement supérieur. C'est un ensemble d'épreuves alternatif aux examens «classiques».

2. Pour qui ?

Les jurys s'adressent à tous les élèves qui ne suivent pas un type d'enseignement relevant de la Communauté française (à domicile, écoles privées) ou qui n'ont pas terminé leur scolarité. S'ils veulent obtenir un diplôme

pour, par exemple, continuer des études, direction le jury.

3. Comment ça se passe ?

Le jury est composé de 12 membres permanents, professeurs en activité spécialisés dans les matières des épreuves. Un jury se déroule généralement en deux groupes d'épreuves. Le premier (français, mathématiques...) doit être réussi pour passer le deuxième (options : 2^e langue, sciences...).

Si on rate le jury, le nombre de réinscriptions est illimité.

4. En chiffres

Les jurys, toutes filières et tous types confondus, reçoivent les inscriptions d'environ 2 000 candidats par an. Pour octobre 2014, il y en a déjà plus de 1000 rien que pour les sections technique et professionnelle. Tous les ans, il y a 10 % d'inscrits en plus. Le taux de réussite globale est de plus de 25 %. ■

« Des profs qui croyaient enfin en moi »

Entre Olivier Vandergugten et l'école, ça n'a jamais été une histoire d'amour. En 4^e année secondaire, il a déjà écumé de nombreux établissements dans l'enseignement général, de transition et professionnel. « J'étais un élève turbulent, avoue Olivier. Comme je causais des problèmes à l'école, aucun professeur ne me donnait une chance. Pour eux je n'étais qu'un idiot qui ne ferait jamais rien de bon à l'école ». Son objectif, c'est réussir dans sa passion : le motocross. Olivier plaque d'ailleurs tout et arrête l'école pour son sport.

Mais il se rend vite compte

qu'il pourra difficilement vivre uniquement de son sport. Après quelques années à tenter de joindre les deux bouts, la situation devient intenable : il doit reprendre des études. Comme il n'a pas de certificat d'études secondaires, il doit passer devant un jury avant de se lancer dans des études supérieures. « Je me suis adressé à l'École Traversière pour préparer ce jury mais je voulais aussi continuer la moto », explique Olivier. Il est parvenu à retrouver de l'intérêt à réussir à l'école. « Ils m'ont littéralement sauvé ! J'ai rencontré des professeurs qui croyaient enfin en moi. »

Plus vite que prévu

Pour continuer le motocross, Olivier et l'École Traversière avaient prévu d'établir les examens du jury sur deux ans.

Mais la première salve d'épreuves a été une telle réussite qu'il a décidé de passer le reste de ses examens deux mois plus tard ! Son chemin vers la réussite était tout tracé : Olivier est diplômé de l'Ephec en commerce et marketing.

Il a aussi rentré sa moto au garage, après avoir gagné quelques titres et participé aux Championnats d'Europe.

Aujourd'hui il a un autre rêve : devenir pilote de ligne. Et c'est plutôt bien parti puisqu'il a brillamment réussi sa première année à l'académie d'aviation CAE Oxford, une des plus réputées au monde. ■

J.V.

L'enseignement à distance aussi exigeant

On n'est pas nécessairement obligé de s'inscrire dans une école privée pour bien se préparer au jury central.

La Communauté française propose également l'Enseignement à distance (EAD). L'élève inscrit reçoit des cours par correspondance. Les cours sont choisis en fonction de ce qu'il présentera devant le jury et des matières qu'il veut travailler en profondeur.

Une inscription unique de 37,50 € est demandée pour l'EAD, quel que soit le nombre de cours demandé.

C'est même gratuit pour certaines personnes comme, par exemple, les mineurs, les demandeurs d'emplois ou les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale.

De la théorie aux exercices

Chaque cours est divisé en séries, comprenant de la théorie, des exercices et des devoirs.

Une fois une série terminée, l'élève envoie le tout à son professeur correcteur.

Une correction personnalisée et un corrigé-type sont envoyés en retour à l'élève avec la série suivante.

Pour préparer chaque groupe d'épreuves de façon optimale, il faut compter 16 heures de travail par semaine pendant 9 mois.

Si on veut ajouter la préparation d'un deuxième groupe d'épreuves, il faut prévoir 30 heures par semaine.

L'EAD a l'avantage d'offrir un enseignement à tout moment, à tout endroit et à son propre rythme.

Mais l'apprentissage autodidacte implique surtout le besoin de beaucoup de temps et une immense motivation.

Des séances de révision collectives sont cependant organisées, histoire de ne plus être seul dans sa préparation. ■

J. V.

► www.eda.cfwb.be